Image not found or type unknown

Prescription d'une affaire de vol en réunion et abus de faiblesse

Par **Massiani Francois**, le **23/02/2018** à **07:23**

[s]Bonjour,[/s]

A la suite d'événements particulièrement douloureux, j'ai été soutenu par une famille voisine qui m'a fait croire qu'elle m'aiderait à me reconstruire, mais j'ai découvert au bout de quelques mois qu'elle n'avait pas tenu ses engagements et m'avait dérobé malicieusement (vol de chèques) plusieurs dizaines de milliers d'Euros.

J'ai déposé 3 plaintes, mais il n'y a pas eu de suite, mon avocat n'ayant pas informé le parquet.
Total : prescription.

Que puis-je faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **23/02/2018** à **08:37**

Bonjour,

Qui vous a dit que c'était prescrit ?
De quand date ces chèques ?

Par **Massiani Francois**, le **23/02/2018** à **10:24**

C'est une affaire qui date de 2006. Mon avocat me répétait que le tribunal était surchargé, et j'ai été préoccupé par un état de santé grave. J'ai bénéficié d'une grosse opération cardiaque en 2008. C'est un autre avocat que j'ai contacté récemment qui s'est renseigné et m'a dit que le parquet n'avait pas été informé.

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés